

## Nos engagements

### Qualité de service

- ☞ Astreinte téléphonique 7j/7 de 18h à 21h en semaine et de 8h à 21h le weekend.
- ☞ Personnel qualifié : les professionnels intervenant à domicile sont le plus souvent titulaires du Diplôme d'Auxiliaire de vie Sociale.
- ☞ Référencement: l'Association est référencée auprès du Conseil Départemental du Finistère et bénéficie du régime de l'autorisation.

### Tarifs

- ☞ Un devis gratuit est établi sur demande.
- ☞ Aucun frais d'adhésion n'est demandé.
- ☞ Toutes les dépenses engagées au titre de l'aide à domicile ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées, dans la limite du plafond annuel.

# Archipel Aide et Soins à Domicile

### Nos agences sur brest

Rive Gauche 1 : 128 rue de verdun  
02 98 02 01 44

Rive Gauche 2 : 3 rue Jules Ferry  
02 98 46 88 46

Rive Droite 1 : 3 rue Jules Ferry  
02 98 49 74 32

Rive Droite 2 : 233 rue Anatole France  
02 98 49 03 60

SPASAD : 184 RUE JEAN JAURÈS  
02 98 47 00 65

### Siège social

3 rue Jules Ferry, 29200 Brest

zasd@union-archipel.org

Tel : 02 98 46 51 55

Fax : 02 98 44 52 10

### Autres sites

Crozon : 02 98 26 29 46

Morlaix : 02 98 63 16 35

Quimper : 02 98 95 54 63

Brignogan-Plages : 02 98 83 45 18

Le Relecq-Kerhuon : 02 98 28 33 88

### Accueil physique et téléphonique

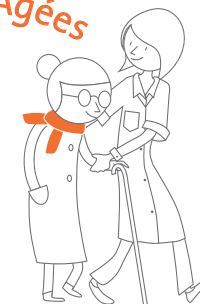
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h  
du lundi au vendredi

[www.archipel-aide-et-soins-a-domicile.fr](http://www.archipel-aide-et-soins-a-domicile.fr)

Archipel Aide et Soins à Domicile  
Association  
Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

A Brest depuis 1957  
02 98 46 51 55

Pôle Personnes Agées  
Pôle Personnes en situation de handicap



**Aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :**  
entretien du logement, courses, préparation des repas,

**Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne :**  
aide aux déplacements, à l'alimentation...

**Aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle :**  
aide au maintien des relations avec l'entourage



Association à but non lucratif et à gestion désintéressée.

N° SIRET : 777 510 603 000 23 - Code APE : 8810A



## Le public concerné

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), s'adresse aux personnes âgées, aux personnes malades et aux personnes en situation de handicap.

## Nos missions

En fonction du plan d'aide qui a été négocié avec vous, l'aide à domicile intervient pour vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne :

### Aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :

- ☞ entretien du logement
- ☞ courses, préparation des repas
- ☞ entretien du linge et du cadre de vie ...

### Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- ☞ aide à l'alimentation
- ☞ aide aux déplacements et à la mobilité
- ☞ accompagnement aux rendez-vous médicaux ...

### Aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

- ☞ aide au maintien des relations avec l'entourage
- ☞ accompagnement dans des activités de loisirs...

## L'évaluation de vos besoins

**L'étape préalable à toute action de notre association est l'identification et le recensement de vos besoins.**

Cette première évaluation est effectuée par notre chargé d'évaluation et de suivi social ou par le coordinateur de secteur.

- ☞ Vous formulez vos attentes.
- ☞ Nous construisons avec vous une réponse adaptée à partir d'une approche professionnelle.
- ☞ Nous étudions et recherchons avec vous les prises en charge financières dont vous pourriez bénéficier.
- ☞ Un devis gratuit est établi. Dès votre acceptation, un contrat d'accompagnement vous est proposé.
- ☞ Une fois ce contrat d'accompagnement établi, nous vous sollicitons pour déterminer ensemble la date de la première intervention.

**En cas d'absence de l'aide à domicile, nous assurons son remplacement.**



## Le suivi de votre dossier

Au cours de la prise en charge, les coordinateurs de secteur, et si besoin notre chargé d'évaluation sont à votre disposition pour répondre à vos questions ; ils peuvent se déplacer à votre domicile ou vous recevoir dans nos différentes agences.

### Evolution de votre situation

Si votre situation évolue, nous pouvons à votre demande réajuster nos interventions.

### Coordination des services

Le service a aussi pour mission de se coordonner avec les différents professionnels (infirmier, aides-soignants, médecins...) intervenant à votre domicile pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins .

**Tout au long de nos prestations, nos équipes restent à votre écoute.**

